

Formations **BÉNÉVOLES** **2026**



La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Édito



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, connected strokes.

Joël JAOUEN

président de
l'Union France Alzheimer
& maladies apparentées

Chaque jour, grâce à votre engagement, des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et leurs proches, trouvent soutien, écoute et accompagnement auprès de vous.

En 2024, 80 sessions de formation ont permis de former 1 141 bénévoles, un record qui illustre le développement de notre réseau et l'importance croissante de la formation.

Pour 2026, notre ambition est claire : renforcer la qualité et l'accessibilité des formations afin que chaque bénévole agisse avec encore plus d'impact. Cela passe par une révision du programme de la formation initiale des bénévoles, l'enrichissement de la formation des binômes (coanimée par un psychologue et un bénévole expérimenté) et le développement des formations en Outre-mer, déjà amorcé en Guyane, Martinique et Guadeloupe.

Se former, c'est gagner en confiance et en compétences pour mieux accompagner les familles. Ensemble, poursuivons cette dynamique d'apprentissage et d'entraide, pour un accompagnement toujours plus humain et efficace.

Merci pour votre engagement précieux.

Pourquoi se former à l'Institut ?

S'engager en tant que bénévole auprès de France Alzheimer, c'est apporter un soutien essentiel aux personnes malades et à leurs proches. Nos formations vous permettent de mieux comprendre la maladie, d'acquérir des outils concrets pour accompagner les aidants et les personnes malades ainsi que d'échanger avec d'autres bénévoles pour renforcer votre engagement.



Un parcours de formation progressif pour bien démarrer

Pour vous donner les outils de base, essentiels à votre mission de bénévole, nous vous proposons un parcours structuré en plusieurs étapes :

1. Formation initiale des bénévoles (le point de départ)

- Découvrir son rôle et les missions de France Alzheimer ;
- Comprendre l'impact de la maladie sur les aidants ;
- Acquérir les bases pour interagir avec les familles et les personnes malades.

2. Accueil et écoute – Initiation

- Développer une écoute bienveillante et savoir accueillir les aidants ;
- Identifier leurs besoins et proposer un soutien adapté.



Approfondissement selon vos besoins spécifiques

Une fois les bases acquises, vous pourrez suivre des formations ciblées à travers nos formations complémentaires comme :

- Accompagner les malades jeunes
- Animation de groupes psycho-sociaux éducatifs (prévention de l'épuisement de l'aidant)
- Dispositifs d'accompagnement social, juridique et financier à domicile et en établissement

Chaque formation renforce vos compétences pour un accompagnement bienveillant et efficace.

Les différents formats de formations, modalités d'intervention et inscription



Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices, mises en situation et brainstormings



Handicap

Sensibilisé au sujet du handicap, l'Institut France Alzheimer mobilise son équipe et ses intervenants afin de favoriser l'accessibilité de ses formations à toute personne en situation de handicap.



Inter-associations

Lieu : dans nos locaux, à Paris ou à Lyon

Ces formations sont proposées à tous les bénévoles, qu'ils viennent de la même association ou de différentes régions. Les dates de formations sont celles inscrites dans le catalogue et en fonction des thématiques, leur durée peut varier.

Modalités d'inscription

Elles sont conditionnées à l'approbation du président de l'association départementale dont le bénévole est issu. Il est également important que le président s'assure de la motivation du bénévole à suivre la formation et qu'elle soit ensuite réinvestie sur le terrain.

L'inscription se fait via le bulletin d'inscription (voir page 69 du catalogue) dûment rempli et signé par le président et à renvoyer par mail à formation@francealzheimer.org

Désistement / annulation

Les places sont limitées à 14 bénévoles par session et attribuées par ordre d'inscription. Une liste d'attente est mise en place et en cas de désistement, il est impératif de prévenir rapidement l'Institut afin de permettre à un bénévole sur liste d'attente de participer à la formation. S'il n'y a pas de liste d'attente et que le nombre d'inscrits tombe en dessous de 7 participants, la formation est annulée ce qui engendre de la frustration, des frais, le risque de perdre le formateur et un surcroît de temps de travail pour l'Institut.

De fait, sauf cas de force majeure justifié, un bénévole qui n'aurait pas respecté son engagement ne sera pas prioritaire pour participer à une autre session de formation.



Intra-association départementale

Lieu : Dans les locaux de votre association ou ceux prêtés par un partenaire

La majorité des formations peuvent être décentralisées. Vous trouverez l'information sur chaque fiche formation du catalogue.

À la différence des formations INTER, les formations INTRA sont organisées au sein de votre association (ou de locaux mis à disposition par un partenaire) lorsque cette dernière a un nombre suffisant de bénévoles à former sur la thématique choisie, à savoir 7 bénévoles minimum (et 14 maximum).

Modalités d'inscription

Elles sont conditionnées à l'approbation du président de l'association. Il est important que le président s'assure de la motivation des bénévoles à suivre la formation et qu'elle soit ensuite réinvestie sur le terrain.

L'inscription se fait via le bulletin d'inscription (disponible sur l'extranet) dûment rempli et signé par le président et à renvoyer par mail à formation@francealzheimer.org

Il est demandé de mettre systématiquement en copie de votre mail à l'Institut le référent formations bénévoles de votre région (voir coordonnées sur l'extranet) afin qu'il ait une vision d'ensemble des formations organisées au sein de sa région.

Une fois le bulletin d'inscription reçu par l'Institut, l'assistante formation bénévole commence les recherches afin de trouver un professionnel disponible pour animer la formation. Compte tenu du fait que les professionnels exercent une activité salariée ou indépendante en parallèle, la formation peut mettre plusieurs semaines avant d'avoir lieu et ceci indépendamment de l'Institut.

Désistement / annulation

En cas de désistements de bénévoles et que le nombre de participants est inférieur à 7, la formation est annulée, ce qui engendre de la frustration, des frais, le risque de perdre le formateur et un surcroît de temps de travail pour l'Institut.

C'est la raison pour laquelle il est important de porter à la connaissance du référent formations bénévoles de votre région les formations que vous mettez en place afin que ce dernier puisse solliciter d'autres associations de votre région en cas de désistements de bénévoles au sein de votre association.



Intra-associations régionales

Lieu : Au sein d'une association de la région ou au sein d'un local prêté par un partenaire

À la différence des formations intra-associations départementales, les formations intra-associations régionales sont organisées au sein d'une association choisie en concertation avec les associations départementales de la région demandeuses de suivre la formation choisie (ou au sein de locaux mis à disposition par un partenaire de l'association au sein de laquelle la formation va se dérouler).

Ce format est intéressant lorsqu'une association n'a pas un nombre suffisant de bénévoles à former sur une thématique, car cela permet de mutualiser les demandes.

Modalités d'inscription

L'approbation du président de l'association départementale dont le bénévole est issu est toujours nécessaire. Il est également important que le président s'assure de la motivation du bénévole à suivre la formation et qu'elle soit ensuite réinvestie sur le terrain.

Dans le cas des formations inter-associations régionales, c'est le référent formations bénévoles qui centralise les demandes d'inscriptions et fait le lien avec l'Institut.

Pour en savoir plus sur le rôle du référent formations bénévoles et connaître ses missions, vous pouvez consulter la page 10 de ce catalogue.

Désistement / annulation

En cas de désistements de bénévoles et que le nombre de participants est inférieur à 7, la formation est annulée, ce qui engendre de la frustration, des frais, le risque de perdre le formateur et un surcroît de temps de travail pour l'Institut.

Afin d'essayer au maximum de maintenir la formation le référent formations bénévoles peut échanger avec les référents formations bénévoles de régions voisines mais cela demande du temps supplémentaire et peut être une source de découragement pour le référent formations bénévoles.



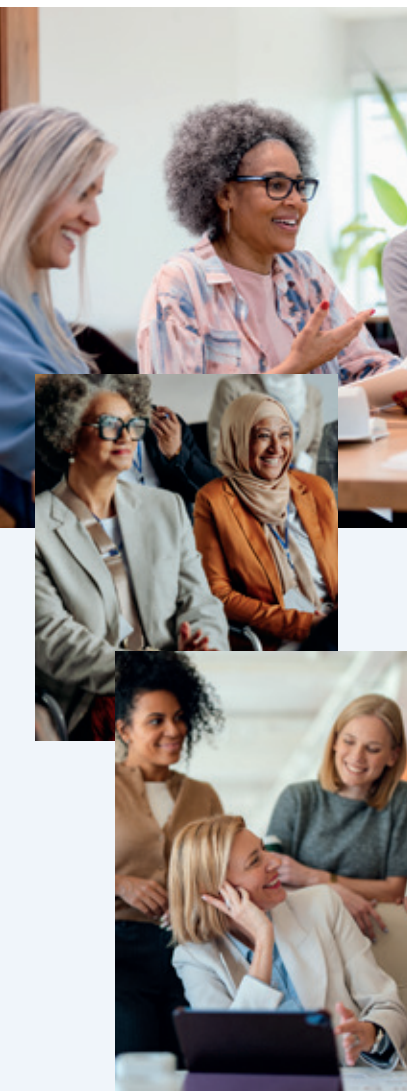
Formations en distanciel

Ce format s'adresse aux bénévoles ne pouvant se déplacer pour des raisons géographiques ou de santé.

Les professionnels, formés aux outils interactifs, ont adapté leurs méthodes pédagogiques aux exigences du distanciel lorsque la thématique le permet.

Lorsqu'une formation se prête à ce format, cela est indiqué sur la fiche de la formation.

Les demandes de formations en distanciel sont étudiées avec les associations afin d'adapter le contenu et garantir les conditions techniques nécessaires à un apprentissage fluide et efficace.



Frais de transport, d'hébergement et de restauration

L'ensemble de ces frais sont pris en charge par l'Union sur présentation des justificatifs :

- 110 € / nuit maximum pour l'hôtel (petit déjeuner inclus) et 20 € par repas ;
- Remboursement du trajet en train en 2e classe ;
- 170 km maximum pour un trajet aller-retour en voiture (hors péage et parking).

Une fois la note de frais reçue par l'Union, les bénévoles seront remboursés sous 3 semaines.

Si les repas des bénévoles sont pris en charge par l'association départementale, l'Union remboursera l'association sur présentation des justificatifs et dans les mêmes conditions qu'indiqué plus haut.

Chaque bénévole organise son déplacement et son hébergement.

Il est important que les bénévoles réservent leurs trajets ainsi que leurs hébergements avec l'option « échangeable et remboursable ». Les trajets en avion ou en taxi, ainsi que l'arrivée la veille de la formation, doivent faire l'objet d'une autorisation préalable par l'Institut.

Aménagement des espaces de formations



Salle et équipement

Capacité de la salle

14 bénévoles max + 1 formateur

Salle

Claire et calme

Matériel à disposition

Ordinateur, vidéo projecteur, paper-board ou tableau blanc, feutres



Prestations d'accueil

Espace dédié aux participants

Possibilité de :

- Stocker les bagages
- Recevoir les colis, etc.
- Proposer un petit déjeuner, pause-café, eau, connexion internet, etc.



Informations générales

Accessibilité

Facile d'accès en transport en commun ou en véhicule personnel

Déjeuner

Quartier permettant aux bénévoles de trouver facilement et rapidement plusieurs solutions pour déjeuner

Dans le cadre d'une location de salle pour une formation intra-association départementale ou intra-associations régionales, l'Union pourra prendre en charge cette location sous condition de présentation d'un devis auprès de l'Institut de formation.

Faciliter l'accès à la formation : le rôle clé du référent formations bénévoles

Le référent régional formations bénévoles est désigné d'un commun accord par les associations départementales de la région.

Cette désignation peut se faire par exemple au cours d'une réunion régionale.

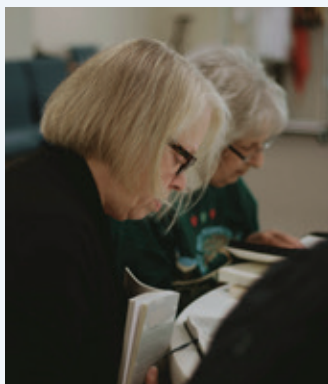
Il est bénévole et membre du conseil d'administration d'une association départementale.

Un rôle central pour la mutualisation des formations intra-associations régionales

Le référent formations bénévoles recueille les besoins en formation des bénévoles des associations de sa région afin de mettre en place des formations décentralisées (dites intra-associations régionales) en région. Il est le relai entre les associations départementales et le service formation de l'Union.

Ses missions principales

- Recueillir les besoins en formation des bénévoles de la région ;
- Faire un point régulier avec les présidents des associations départementales de la région sur leurs besoins en formation ;
- Organiser les formations intra-associations régionales quand un nombre suffisant de participants est identifié ;
- Participer aux réunions de coordination organisées par l'Institut de formation.





I agree that the content given
by the laws of England, Australia
and New Zealand is publicly
available but the

Les étapes clés des formations intra-associations régionales



1. Recueil et centralisation des besoins

Le référent formations bénévoles recueille et centralise les besoins en formations des bénévoles des associations de sa région afin de constituer des groupes.

Nombre de participants par formation :

- En distanciel : minimum 7 et maximum 10
- En présentiel : minimum 7 et maximum 14

Les demandes doivent être validées par les présidents de chaque association départementale.



2. Demande de formation décentralisée

Lorsqu'un groupe est constitué, le référent formations bénévoles fait la demande à l'Institut de formation en envoyant la demande de formation décentralisée (signée par le référent formations bénévoles) avec la liste des bénévoles, en proposant une période de dates (mois).

3. Proposition de dates par l'Institut de formation

Recherche d'un formateur par l'Institut de formation et propositions de dates au référent formations bénévoles en fonction des disponibilités du formateur



4. Choix de la date et du lieu de la formation

À réception des dates, le référent formations bénévoles informe les présidents des associations et les participants pour convenir d'une date parmi celles proposées.

Un lieu est recherché pour l'accueil de la formation (prêt d'une salle par une association par exemple) en respectant les conditions d'aménagement des espaces de formation afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions



5. Confirmation des dates à l'Institut de formation

Après cette étape, le référent formations bénévoles confirme à l'Institut de formation les dates retenues pour la formation parmi celles proposées.



6. Organisation de la formation

L'Institut de formation déclenche alors l'organisation de la formation, envoie les convocations et les documents nécessaires par mail aux bénévoles inscrits.



7. Suivi de fin de formation

À la suite de la formation, l'Institut de formation envoie au référent formations bénévoles les évaluations de satisfaction ainsi que la feuille d'émargement afin de relancer au besoin les absents excusés à s'inscrire sur une prochaine session.



8. Envoi de l'attestation de fin de formation

L'Institut de formation envoie une attestation de formation aux bénévoles présents à la formation.

Une qualité évaluée et reconnue

L'Institut France Alzheimer est certifié Qualiopi, une reconnaissance officielle qui garantit la qualité des formations dispensées. Cette certification atteste de notre engagement à offrir des formations structurées, adaptées aux besoins des bénévoles et conformes aux exigences de la formation professionnelle.



Qu'est-ce que Qualiopi ?

Qualiopi est un label délivré aux organismes de formation qui respectent un référentiel national qualité. Il vise à assurer que les formations proposées répondent à des critères rigoureux en termes de pédagogie, d'adaptation aux besoins des apprenants et d'amélioration continue.

Quels sont les avantages pour nos bénévoles ?

- ✓ Une garantie de qualité : des formations conçues par des experts et adaptées aux réalités du terrain ;
- ✓ Une reconnaissance officielle : un cadre structuré, favorisant l'acquisition de compétences solides ;
- ✓ Une possibilité de prise en charge par les OPCO pour les formations des salariés du réseau.

La prise en charge OPCO : pour quelles formations ?

Grâce à la certification Qualiopi, certaines formations spécifiques telles que la formation des secrétaires administratives d'association, la formation des coordinateurs peuvent être financées par les opérateurs de compétences (OPCO). Ces organismes accompagnent les structures associatives dans le financement de la formation professionnelle. Les associations qui souhaitent bénéficier d'une prise en charge doivent en faire la demande auprès de leur OPCO avant le début de la formation.

Accessibilité et prise en compte du handicap

L'Institut France Alzheimer veille à ce que l'intégralité des formations dispensées soit accessible à tous.

Les associations sont invitées à prévenir l'Institut lorsqu'elles inscrivent un bénévole en situation de handicap, afin de pouvoir prendre en compte de manière pertinente le besoin. Cela permet d'anticiper et dans la mesure du possible :

- ✓ d'adapter le lieu de formation (accès PMR, disposition des salles, matériel adapté) ;
- ✓ de proposer des ajustements pédagogiques si nécessaire (supports en braille, sous-titrage des vidéos, accompagnement spécifique) ;
- ✓ de faciliter la participation en trouvant des solutions adaptées aux besoins de chacun.

Notre objectif est de garantir que chaque bénévole puisse se former dans les meilleures conditions et bénéficier d'un accompagnement inclusif, en adéquation avec nos valeurs de solidarité et d'accessibilité.

Besoin d'informations sur Qualiopi, sur les formations concernées par l'OPCO ou sur l'accessibilité des sessions ? N'hésitez pas à nous contacter à formation@francealzheimer.org

Pour aller plus loin

Abonnez vous à la page LinkedIn de l'Institut France Alzheimer pour suivre ses actualités et les relayer auprès de votre réseau professionnel et ainsi contribuer à faire reconnaître l'association comme l'acteur majeur des formations sur la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.



Des formations pour vous accompagner

Formations initiales

20

Des formations incontournables pour tout bénévole démarrant au sein d'une association départementale.

Formation initiale des bénévoles.....22

Accueil et écoute des familles : initiation23

Formations complémentaires

24

Des formations qui vous aideront à accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Pratiquer l'écoute active auprès des familles :
perfectionnement.....26

Accueillir les personnes à un stade débutant
de la maladie.....27

Accompagner les personnes à un stade sévère
de la maladie.....28

Accompagner la famille après le décès du proche.....29

Accompagner les malades jeunes30

Connaître les maladies apparentées et spécifier
l'accompagnement.....31

Dispositifs d'accompagnement social juridique
et financier à domicile et en établissement.....32

Formations pour la mise en place des actions France Alzheimer

34

Des formations fondamentales qui vous permettront d'animer une action France Alzheimer et maladies apparentées.

Les activités d'atelier et d'animation.....	36
Animer des actions à distance grâce à la classe en distanciel.....	37
Formation initiale des binômes pour la formation des aidants (FAI).....	38
Formation continue des binômes pour la formation des aidants (FAI).....	39
Programme « Vivre avec la maladie » (type ETP).....	40
Formation des binômes pour les aidants (maladie à corps de Lewy).....	41
Formation à l'animation de groupes psycho-sociaux éducatifs (psychologues).....	42
Formation à l'animation de groupes psycho-sociaux éducatifs (bénévoles).....	43
Être bénévole en séjours vacances nationaux.....	44
Être bénévole en séjours vacances départementaux.....	45
Suivi personnalisé des malades jeunes.....	46
Ateliers de mobilisation cognitive.....	47

Formations aux compétences associatives

48

Des formations qui vous permettront de maîtriser la gouvernance associative, d'optimiser la gestion financière et de mobiliser vos équipes bénévoles.

Gouvernance associative et management des associations.....	50
Recruter, former et fidéliser les bénévoles	51
Gestion comptable associative	52
Gestion du site web.....	53
Gestion des réseaux sociaux	54
Identifier et fidéliser des partenaires financiers.....	55
Identifier et sensibiliser les décideurs : les bases d'une action de plaidoyer	56
Fondamentaux des ressources humaines	57
Prise de parole en public : exposer, argumenter et convaincre.....	58

Formation en développement personnel 60

Une formation qui vous aidera au quotidien dans votre rôle de bénévole.

Apprendre à mieux se connaître pour améliorer ses compétences de bénévole	62
---	----

Formations des salariés du réseau France Alzheimer

64

Des formations qui fourniront les outils indispensables à la réussite des missions des coordinateurs et secrétaires du réseau France Alzheimer et maladies apparentées.

Formation des secrétaires administratives66

Maîtriser les compétences clés pour les coordinateurs
réseaux.....67

Bulletin d'inscription INTER formations bénévoles.....69

Bulletin d'inscription INTER formations salariés du réseau...71

Conditions générales de vente des formations à destination
des salariés du réseau73





Formations **INITIALES**

Formation initiale des bénévoles

2 jours

Paris

5 - 6 février 2026

18 - 19 mai 2026

15 - 16 juin 2026

16 - 17 septembre 2026

23 - 24 novembre 2026

Lyons

19 - 20 mars 2026

Classe en distanciel

1 - 2 et 8 - 9 oct. 2026

3 - 4 décembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole récemment intégré au sein d'une association départementale

Intervenant :

Psychologue

Objectifs

Maîtriser les connaissances fondamentales de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ;

Développer une communication et un mode relationnel adaptés aux personnes malades et leurs proches ;

Se positionner en tant que bénévole vis-à-vis des personnes malades, des proches et des structures.

Programme de formation

Éléments d'information sur le réseau France Alzheimer et maladies apparentées :

- Union, associations départementales, missions ;
- actions possibles du bénévole au sein de l'association départementale : information, conseil, animation, écoute, etc.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :

- différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
- fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie ;
- maladies apparentées.

Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien des personnes malades et de leurs proches :

- vécu de la personne malade : psychologie, mise en sens de l'expression psycho-comportementale, communications verbale et non verbale adaptées ;
- vécu de l'entourage et des aidants familiaux.

Réflexion sur l'engagement bénévole : cadre et limites.

Accueil et écoute des familles : initiation

2 jours

Objectifs

Connaître l'impact de la maladie sur la dynamique familiale et les différents besoins exprimés par les familles ;

Connaître les outils de l'écoute, ses enjeux et les limites ;

Développer ses capacités d'écoute ;

Savoir mieux accompagner les proches dans un cadre propice à une relation de confiance dans les activités proposées au sein de l'association départementale (halte relais, café mémoire, entretiens individuels, etc.).

Programme de formation

L'impact et le vécu de la maladie sur la sphère familiale :

- bouleversements dans le fonctionnement familial ;
- santé des aidants : risques médicaux et psychologiques ;
- besoins des aidants : information, conseil, soutien, écoute bienveillante.

L'accueil :

- accueil en face à face, téléphonique ou avec le proche malade ;
- principes et organisation pratique de l'accueil : cadre, durée et travail d'équipe.

L'écoute et la relation d'aide :

- différents niveaux d'écoute ;
- implications de l'écoute : besoins et attentes de l'écoutant, projection et identification ;
- empathie, juste distance et congruence ;
- conduite d'entretien et outils : la reformulation, les réponses réflexives, les questions fermées et ouvertes.

Le positionnement du bénévole :

- confidentialité et transmission des situations difficiles ;
- orientation et information des proches sur les structures d'aide et de soin adaptées.

Paris

26 - 27 mars 2026

21 - 22 mai 2026

Lyon

10 - 11 septembre 2026

Classe en distanciel

4 - 5 et 11 - 12 juin 2026

17 - 18 décembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychologue





Formations **COMPLÉMENTAIRES**

Pratiquer l'écoute active auprès des familles : perfectionnement

2 jours

Paris

25 - 26 juin 2026
19 - 20 oct. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation accueil et écoute des familles : initiation

Public concerné :

Bénévole désireux de perfectionner leur écoute des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychologue

Objectifs

Approfondir et développer les capacités d'écoute et de conduite d'entretiens individuels ;

Gérer la relation d'aide, ses enjeux et ses limites ;

Faire face aux situations difficiles et savoir passer le relais.

Programme de formation

Le recueil des difficultés et attentes des participants quant à leur expérience d'écoutants ;

L'écoute :

- écoute active et différents niveaux d'écoute ;
- écoute du langage non verbal et du ressenti émotionnel ;
- freins à l'écoute.

L'approfondissement et la mise en pratique des techniques d'entretiens :

- différentes phases de l'entretien : l'accueil, le cadre, la demande, la séparation et le relais ;
- questions ouvertes et reformulation.

Le positionnement du bénévole dans la relation d'aide et de soutien :

- différentes attitudes et leurs effets dans la relation : savoir les repérer ;
- notion de distance/proximité et le cadre de la relation à maintenir tout au long de la rencontre.

Les situations difficiles, imprévus de l'entretien (émotions, demandes décalées, agressivité, etc.), situation nécessitant un passage de relais ou la proposition d'autres actions de France Alzheimer.

Accueillir les personnes à un stade débutant de la maladie

Objectifs

Comprendre, informer, soutenir les personnes malades à un stade débutant ainsi que leurs proches pour faire face à une situation de bouleversement intense et de remaniement de la dynamique familiale ;

Identifier les besoins et savoir orienter vers les différents dispositifs d'accompagnement existants.

Programme de formation

Le recueil des difficultés et attentes des participants ;

Le vécu de la personne malade :

- annonce diagnostique, déni et anosognosie, adaptation et mécanismes de défense ;
- dévalorisation, perte des repères identitaires, vécu dépressif ;
- besoins des personnes malades à un stade débutant.

Le vécu de l'entourage : bouleversements et impacts sur la dynamique familiale, notamment dans la relation entre l'aidant et la personne malade, dans le couple et avec les enfants ;

Les entretiens avec la personne malade et un proche :

- vécu et attentes des personnes malades lors de l'entretien ;
- posture de l'écouter favorisant l'émergence des capacités de la personne malade ;
- techniques de base de la conduite d'entretien afin de favoriser l'équilibre entre la parole de la personne malade et de son proche ;
- co-construction avec le couple aidant/aidé de l'accompagnement dont chacun a besoin.

Les différentes aides et dispositifs d'accompagnement existants pour les personnes à un stade débutant de la maladie.

2 jours

Paris

23 - 24 mars 2026

Classe en distanciel

Nous contacter

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychologue

Accompagner les personnes à un stade sévère de la maladie

3 jours

Paris

7 - 8 et 14 sept. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychologue clinicien ou neuropsychologue

Objectifs

Connaître le syndrome neurocognitif à un stade évolué de la maladie ;

Rentrer en relation avec la personne malade présentant un stade sévère : l'approche non verbale et corporelle ;

Comprendre les processus d'acceptation et d'adaptation vécus par les familles et les aider à se préparer à l'évolution ultime de la maladie.

Programme de formation

L'évolution à un stade avancé de la maladie :

- rappel des fondamentaux sur les maladies neurocognitives ;
- évolutions cognitive et psycho-affective de la maladie : les besoins et le ressenti des personnes malades.

L'accompagnement de la personne :

- expression psycho-comportementale : consentement, refus, agressivité, notions de plaisir, de désir, de bien-être et d'apaisement ;
- aspects juridiques et principes de la réflexion éthique ;
- savoir-être et savoir-faire : communication adaptée, stratégies de diversion, activités.

L'accompagnement lors des activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas), entre stimulation et bien-être ;

L'accompagnement des proches :

- acceptation et adaptation ;
- fin de vie de son proche malade : l'aborder, se préparer.

Le rôle du bénévole dans l'accompagnement des malades à un stade sévère et de leur famille.

Accompagner la famille après le décès du proche

2 jours

Objectifs

Comprendre le processus et le travail du deuil, et les spécificités liées au contexte des maladies neuro-évolutives ;

Écouter, soutenir et accompagner les aidants dans le processus de deuil en cours ;

Analyser ses propres appréhensions en tant que bénévole et repérer ses limites afin de savoir quand réorienter la personne.

Programme de formation

Les représentations de la mort et du deuil dans notre société ;

Le processus de deuil et le travail de deuil :

- clarification et compréhension des concepts ;
- étapes du deuil, les tâches du deuil.

Les spécificités du deuil après une maladie neuro-évolutive :

- le « long mourir », la notion de « deuil blanc » et le deuil anticipé ;
- les complications et les pathologies du deuil.

L'accompagnement et l'écoute des personnes en deuil :

- les différentes techniques d'écoute : écoute active, postures d'écoute.

L'analyse de la pratique bénévole autour de situations concrètes rencontrées par les participants :

- partage et jeux de rôles illustrant différentes approches ;
- implications de l'écoute : attentes de l'écouter, identification, projection, etc.
- situations difficiles (imprévus, émotions, demandes décalées, agressivité, etc.) et nécessitant un passage de relais.

Paris

2 - 3 nov. 2026

3 - 4 nov. 2026

Classe en distanciel

Nous contacter

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation accueil et écoute des familles : initiation

Public concerné :

Bénévole pouvant être amené à accompagner des aidants familiaux en situation de deuil

Intervenant :

Psychologue

Accompagner les malades jeunes

2 jours

Paris

17 - 18 juin 2026

Classe en distanciel

Nous contacter

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole accompagnant des personnes malades jeunes, c'est-à-dire avant 65 ans

Intervenant :

Psychologue expérimenté dans l'accompagnement des personnes malades jeunes

Objectifs

Identifier les répercussions spécifiques de la maladie chez la personne jeune dans les différentes dimensions de sa vie : familiale, sociale, professionnelle, etc.

Identifier et répondre aux besoins spécifiques des personnes malades jeunes et de leurs proches par un accompagnement adapté.

Programme de formation

Les particularités de la maladie chez les personnes malades jeunes :

- épidémiologie, diagnostic différentiel, aspects génétiques ;
- spécificités neuropsychologiques et psycho-affectives.

La personne malade jeune dans son environnement professionnel, social et familial :

- travail et vie sociale, représentations actuelles de la maladie ;
- conduite automobile ;
- vie familiale : couple, sexualité, parentalité.

La relation d'aide auprès des personnes malades jeunes et de leur entourage :

- implication et ressenti du bénévole ;
- soutien de la position d'acteur et de l'autonomie de décision de la personne : projet de vie, mandat de protection future, directives anticipées, personne de confiance ;
- approche systémique du couple, de la famille comme unité de vie et soutien de la place de chacun.

Les ressources et structures d'accueil :

- aides financières ;
- associations et actions proposées ;
- ressources à domicile ;
- structures d'accueil.

Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement

2 jours

Objectifs

Connaître et identifier les spécificités cliniques des maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer ;

Apporter une écoute et des éléments d'information qualifiés, savoir orienter vers des dispositifs partenaires adaptés.

Programme de formation

Les maladies apparentées :

- définition et classification des maladies neurocognitives ;
- signes cliniques de la maladie à corps de Lewy et des dégénérescences fronto-temporales (DFT).

Les symptômes spécifiques de la maladie à corps de Lewy et les réponses adaptées ;

Les symptômes spécifiques des DFT et les réponses adaptées ;

L'accompagnement des familles, conjoints et enfants :

- vécu psychique et difficultés des aidants familiaux ;
- ressources et dispositifs d'accompagnement existants ;
- orientation vers les dispositifs proposés par les associations France Alzheimer et adaptation éventuelle des contenus (formation des aidants, café mémoire, etc.).

Paris

18 - 19 juin 2026

Classe en distanciel

Nous contacter

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychologue

Dispositifs d'accompagnement social, juridique et financier à domicile et en établissement

1 jour

Classe en distanciel

23 juin 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Intervenante sociale spécialisée en gérontologie

Objectifs

Informar et conseiller les familles et les personnes malades d'Alzheimer ou de maladies apparentées sur leurs droits et les aides sociales et financières possibles, selon leurs besoins et les spécificités de la situation ;

Identifier les différents acteurs ressources du territoire.

Programme de formation

La personne malade à domicile âgée de moins de 60 ans :

- aides financières ;
- structures.

Le temps de l'accueil en établissement :

- limites du maintien à domicile ;
- entrée en établissement.

Le moment du passage à la retraite ;

La personne malade à domicile âgée de plus de 60 ans :

- aides financières ;
- structures.

La fiscalité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie ;

Les différentes mesures de protection et leurs alternatives.





Formations pour la
**MISE EN PLACE
DES ACTIONS
FRANCE ALZHEIMER**

Les activités d'atelier et d'animation

3 jours

Paris

9 - 10 et 11 mars 2026

8 - 9 et 10 juin 2026

12 - 13 et 14 oct. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole dont la mission est de proposer des animations et des ateliers auprès des personnes malades au sein de l'association ou dans le cadre des séjours vacances

Intervenant :

Psychologue et/ou animateur

Objectifs

Cerner les contours de l'animation : les objectifs, les contenus, les différents types d'animations, d'activités et d'ateliers ;

Concevoir des activités adaptées en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne.

Programme de formation

Un bref rappel de la clinique de la maladie ; les troubles cognitifs et les manifestations psycho-comportementales :

- place du bénévole et description des activités proposées par les associations ;
- répercussion des troubles cognitifs sur la conduite des ateliers d'animation.

Les enjeux de l'animation :

- articulation des concepts de base : occuper, stimuler, rééduquer, animer, etc.
- animations du quotidien, ateliers thérapeutiques, activités occupationnelles, etc.
- notions de dignité, d'image de soi, sentiment d'identité par la perception et la relation.

La mise en place d'ateliers :

- indications à poser en fonction de chaque personne malade : le cadre de l'atelier, l'histoire de vie, les capacités actuelles ;
- différents types d'ateliers : sollicitation cognitive, sociale, corporelle, activités à médiation artistique (peinture, musique, chant, danse, poésie, atelier d'écriture, etc.) ;
- techniques d'animation ;
- techniques d'évaluation, constitution d'un matériel d'évaluation.

Mise en pratique des activités :

- sensorialité, qualité de présence, mémoires sensorielles ;
- ateliers de mobilisation cognitive : intérêts et limites ;
- ateliers de reminiscence, compétences affectives et charge émotionnelle des souvenirs.

Animer des actions à distance grâce à la classe en distanciel

2 jours

Objectifs

Identifier les bénéfices et les contraintes des animations à distance ;

Découvrir les outils adaptés ;

Animer un groupe à distance et établir l'interactivité ;

Adapter les méthodes, outils et techniques virtuelles à la formation des aidants.

Programme de formation

Bénéfices et contraintes des animations à distance :

- dispositifs présentiel et distanciel ;
- distanciel et webinaires ;
- atouts, limites et différences avec le présentiel.

Outils pour animer à distance :

- différentes plateformes existantes ;
- échanges audios : téléphone ou voix sur IP ;
- bon usage de la vidéo ;
- fonctionnalités importantes ;
- outils additionnels.

Animer un groupe et favoriser l'interactivité :

- étapes préparatoires, organisation et démarrage ;
- verbal, non verbal et paraverbal ;
- posture en fonction des étapes ;
- gestion de l'interactivité et des difficultés.

L'adaptation des méthodes, outils et techniques numériques à la formation des aidants :

- échange autour des premières séances de formation ;
- utilisation des techniques de formation classique (brainstorming, travaux en sous-groupes, nuage de mots) ;
- gestion de la dynamique de groupe : spécificité des proches aidants et de leurs souffrances.

Classe en distanciel,
nous contacter

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des binômes FAI et avoir déjà animé une formation des aidants ; disposer d'un poste de travail connecté.

Public concerné :

Bénévole et professionnel animant des actions France Alzheimer

Intervenant :

Consultant formateur expert en animation de formation à distance

Formation initiale des binômes pour la formation des aidants (FAI)

2 jours

Paris

29 - 30 janvier 2026

12 - 13 fév. 2026

05 - 06 mars 2026

2 - 3 avril 2026

21 - 22 mai 2026

25 - 26 juin 2026

2 - 3 juil. 2026

24 - 25 sept. 2026

1^{er} - 2 oct. 2026

26 - 27 nov. 2026

Classe en distanciel

8 - 9 et 15 - 16 janv. 2026

16 - 17 et 23 - 24 avril 2026

3 - 4 et 10 - 11 déc. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole et psychologue qui vont animer les formations des aidants

Objectifs

Maîtriser le cadre et les règles de mise en place de la formation des aidants familiaux ainsi que les supports pédagogiques proposés dans le cadre de cette action ;

Expérimenter la co-animation en binôme et préciser la place de chacun à l'intérieur de celle-ci.

Programme de formation

La formation des aidants :

- présentation du dispositif de la formation des aidants et des outils ;
- organisation de la formation et déroulement de l'ensemble des modules.

Préparation d'une session de formation :

- recrutement des participants, entretiens préalables, cadre et éléments favorisant une bonne dynamique de groupe ;
- travail pratique en binômes.

Présentation et approfondissement des 7 modules de la formation des aidants.

Intervenant :

Binôme psychologue et bénévole

Formation continue des binômes pour la formation des aidants (FAI)

1 jour

Objectifs

Actualiser ses connaissances sur les contenus des modules de la formation des aidants, sur la convention CNSA, sur les outils mis à disposition ;

Évoluer dans sa pratique organisationnelle et pédagogique au travers des échanges entre les formateurs et le partage des situations particulières rencontrées sur le terrain.

Programme de formation

Le bilan des formations des aidants 2009 – 2022 ;

La présentation des nouveaux dispositifs de la convention CNSA ;

La présentation des supports mis à disposition des binômes et échanges sur les améliorations possibles et besoins complémentaires ;

Un temps d'échanges des pratiques autour de l'organisation de l'action, du recrutement des participants, de la composition du groupe, du transport, de la prise en charge de la personne malade, etc. ;

La présentation de nouveaux contenus :

- avancées scientifiques ;
- actions et supports en direction des personnes malades jeunes ;
- maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer.

Des réflexions, apports et échanges sur les expériences de chacun :

- posture du binôme formateur psychologue/bénévole ;
- nouvelles techniques d'animation proposées ;
- formations des aidants en EHPAD et intégration des 2 modules dédiés.

Paris

24 avril 2026

2 novembre 2026

Classe en distanciel

20 et 27 novembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 12 h30

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des binômes

Public concerné :

Bénévole et psychologue qui vont animer les formations des aidants

Intervenant :

Psychologue et référent de la formation des aidants de l'Union

Programme

« Vivre avec la maladie » (type ETP)

6 jours

Paris

Groupe 1 :
9 - 10 avril 2026
4 - 5 mai 2026
8 - 9 juin 2026

Groupe 2 :
8 - 9 oct. 2026
5 - 6 nov. 2026
3 - 4 déc. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation
initiale des bénévoles

Public concerné :

Professionnel de santé
et bénévole impliqués
dans suivi de per-
sonnes en début de
maladie d'Alzheimer

Intervenant :

Chercheuse et forma-
trice en science de
l'éducation

Objectifs

Définir l'éducation thérapeutique du patient et identifier les « compétences patients » à acquérir à l'issue d'un programme d'ETP pour les personnes en début de maladie ;

Réaliser un bilan éducatif partagé (BEP), définir des objectifs pédagogiques et co-construire un programme d'éducation personnalisé ;

Animer des ateliers collectifs d'éducation thérapeutique ;

Réaliser un entretien individuel de bilan partagé avec les personnes ayant participé au programme.

Programme de formation

Module 1

- Connaître le cadre et les repères pour la mise en œuvre de programmes d'ETP ;
- Pratiquer l'ETP : quels enjeux ? quels rôles pour les dispensateurs ?

Module 2

Les compétences relationnelles de base en ETP (techniques et attitudes) ;

Module 3

Pratiquer un bilan éducatif avant la conduite d'activités d'éducation ;

Module 4

Construire et animer des séquences d'éducation thérapeutique ;

Module 5

Évaluer avec le patient son parcours ETP.

Formation des binômes pour les aidants (maladie à corps de Lewy)

Objectifs

Maîtriser le cadre et les règles de mise en place de la formation des aidants accompagnant une personne atteinte de la maladie à corps de Lewy, en complément à la formation des aidants ;

Maîtriser les supports pédagogiques spécifiques à cette action complémentaire ;

Expérimenter la co-animation en binôme et préciser la place de chacun à l'intérieur de celle-ci.

Programme de formation

La formation des aidants accompagnant une personne atteinte de la maladie à corps de Lewy :

- présentation du dispositif de la formation des aidants dans sa complémentarité avec la formation des aidants et des outils ;
- organisation de la formation et déroulé de la formation.

Présentation et approfondissement des 3 modules de la formation dans le cas de la maladie à corps de Lewy :

- les symptômes ;
- les traitements ;
- l'accompagnement.

Préparation d'une session de formation :

- recrutement des participants, entretiens préalables, cadre et éléments favorisant une bonne dynamique de groupe ;
- travail pratique en binômes.

2 demi-journées

Classe en distanciel

24 fév. et 3 mars 2026
26 mai et 2 juin 2026
29 sept. et 6 oct. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles et la formation des binômes pour la formation des aidants

Public concerné :

Bénévoles et psychologues animant des FAI et ayant une expérience dans l'accompagnement de personnes atteintes par une MCL

Intervenant :

Psychologue et référent de la formation des aidants de l'Union

Formation à l'animation de groupes psycho-sociaux éducatifs (psychologues)

5,5 jours

Paris et en distanciel

10 - 11 mars 2026

10 avril 2026 matin et

8 - 9 juin 2026 en visio

22 septembre 2026

23 - 24 sept. 2026

16 oct. 2026 matin et

07 - 08 déc. 2026 en visio

15 mars 2027

16 - 17 nov. 2026

15 déc. 2026 après-midi

et 25 - 26 fév. 2027 visio

24 mai 2027

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Être titulaire d'un Master 2 en psychologie et avoir suivi la formation des binômes FAI

Public concerné :

Psychologue

Intervenant :

Neuropsychologues animant des GPSE

Objectifs

Maîtriser les concepts de base de la méthode APERA (Arcand Brissette) nécessaires à l'animation des groupes psycho-sociaux éducatifs ;

Connaître, comprendre et savoir identifier les mécanismes dynamiques de l'épuisement ;

Acquérir des outils d'accompagnement d'impact ;

Expérimenter les techniques d'intervention et d'animation de GPSE ;

Mettre en pratique les concepts de base, les connaissances, la compréhension et l'application des outils d'accompagnement et des techniques d'animation lors de l'animation de la sensibilisation des bénévoles.

Programme de formation

La méthode APERA :

Présentation de l'historique de la méthode ;

Le processus dynamique de l'épuisement :

- le parcours d'aide ;
- le fonctionnement de l'énergie ;
- la spirale de la culpabilité ;
- les besoins ;
- les choix ;
- les changements pour protéger sa santé ;
- l'engagement pour soi et avec les autres ;
- les approches sous-jacentes : la pnl, la thérapie d'impact, la thérapie brève centrée solutions.

L'animation :

- l'animation dynamique ;
- le positionnement de facilitateur de cette animation dynamique ;
- les outils d'impact et d'intelligence collective ;
- les outils d'animation participatifs ;
- mise en pratique des acquis lors de la sensibilisation des bénévoles.

Formation à l'animation de groupes psycho-sociaux éducatifs (bénévoles)

2 jours

Objectifs

Être sensibilisé à la méthode APERA (Arcand Brissette) nécessaire à l'animation des GPSE ;

Comprendre les objectifs des GPSE pour mieux les faire connaître auprès des aidants ;

Expérimenter les outils d'accompagnement ;

S'approprier ces outils au regard de son propre vécu d'aidant afin de savoir le partager avec les groupes.

Programme de formation

La méthode APERA :

Présentation de l'historique de la méthode ;

Le processus dynamique de l'épuisement :

- le parcours d'aide ;
- le fonctionnement de l'énergie ;
- la spirale de la culpabilité ;
- les besoins ;
- les choix ;
- les changements pour protéger sa santé ;
- l'engagement pour soi et avec les autres.

Les outils d'impact et participatifs liés à chaque thématique du processus de l'épuisement.

La participation à la formation est recommandée en binôme mais elle peut être suivie de façon individuelle, si l'un des deux a déjà suivi la formation auparavant.

Classe en distanciel

08 - 09 juin 2026

07 - 08 déc. 2026

25 - 26 fév. 2027

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Distanciel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles et la formation des binômes FAI

Public concerné :

Bénévole animant des FAI dont la mission complémentaire est d'animer les groupes psycho-sociaux éducatifs

Intervenant :

Neuropsychologues animant des GPSE

Être bénévole en séjours vacances nationaux

2 jours

Paris

14 - 15 janvier 2026

11 - 12 février 2026

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole connaissant le fonctionnement et les actions de France Alzheimer et maladies apparentées

Intervenant :

Coordinatrice des séjours de vacances, responsable des bénévoles des séjours vacances et psychomotricien ou psychologue

Objectifs

Connaître les modalités d'organisation, les objectifs et les bénéfices recherchés des séjours vacances ;

Identifier les besoins et les attentes des personnes malades et des aidants dans le contexte des séjours vacances ;

Concevoir et mettre en place des activités adaptées aux besoins et aux capacités actuelles et préférences de la personne en séjours vacances.

Programme de formation

La présentation de l'activité des séjours vacances, historique et perspectives :

- rôles et missions de chacun ;
- notion de responsabilités.

Un rappel sur la maladie et ses répercussions au quotidien :

- troubles cognitifs et manifestations psycho-comportementales ;
- vécu de la personne malade ;
- vécu des proches : le bouleversement familial, les étapes traversées et l'acceptation des pertes.

L'accompagnement, la communication et la relation :

- communication verbale et non verbale, qualité de présence, climat de confiance ;
- gestion des « troubles » psycho-comportementaux, et des situations de crise (agitation, déambulation, d'errance et de refus de soins).

Comment organiser et accompagner les :

- temps d'échange avec les personnes malades et leur proche ;
- sorties et excursions ;
- animations à proposer et mise à profit des compétences de chacun.

Être bénévole en séjours vacances départementaux

1 jour

Objectifs

Connaître les modalités d'organisation, les objectifs et les bénéfices recherchés des séjours vacances ;

Identifier les besoins et les attentes des personnes malades et des aidants dans le contexte des séjours vacances ;

Concevoir et mettre en place des activités adaptées aux besoins et aux capacités actuelles et préférences de la personne en séjours vacances.

Programme de formation

Matinée (9 h à 12 h)

Rappel sur la maladie et ses répercussions au quotidien, par une psychologue :

- les troubles cognitifs et les manifestations psycho-comportementales ;
- le vécu de la personne malade ;
- le vécu des proches : le bouleversement familial, les étapes traversées et l'acceptation des pertes.

Accompagnement, communication et relation :

- la communication verbale et non verbale, qualité de présence, climat de confiance ;
- la gestion des « troubles » psycho-comportementaux, et des situations de crise (agitation, déambulation, d'errance et de refus de soin).

Après-midi (14 h à 17 h)

Présentation de l'activité des séjours vacances, historique et perspectives – par la coordinatrice des séjours vacances :

- les rôles et missions de chacun ;
- la notion de responsabilités.

Le déroulement d'un séjour départemental – par une responsable des séjours vacances :

- de la préparation à sa réalisation ;
- les temps avec les personnes malades et leur proche accompagnant ;
- les sorties et les excursions, les animations à proposer ;
- la mise à profit des compétences de chaque bénévole.

Classe en distanciel

17 mars 2026

24 mars 2026

09 avril 2026

12 mai 2026

10 sept. 2026

Horaires :

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles ; bénévoles connaissant le fonctionnement et les actions de France Alzheimer et maladies apparentées

Public concerné :

Bénévole souhaitant s'engager sur les séjours vacances départementaux

Intervenant :

Coordinatrice service séjours vacances, responsable de séjours vacances et psychologue

Suivi personnalisé des malades jeunes

2 jours + 2 heures

Paris

07 et 08 octobre 2026

Classe en distanciel

10 novembre 2026

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel : 14 h - 16 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole et psychologue s'engageant dans cette action

Bénévole accompagnant des malades jeunes et leurs proches lors de séjours vacances ou haltes relais

Intervenant :

Psychologue expérimenté dans l'accompagnement des malades jeunes

Objectifs

Mettre en place et mener en binôme l'action France Alzheimer « suivi personnalisé des malades jeunes »

Identifier et répondre aux besoins spécifiques des personnes malades jeunes et de leurs proches par un accompagnement personnalisé, en utilisant les apports de l'approche systémique dans l'accompagnement du groupe familial.

Programme de formation

2 jours en présentiel

Le dispositif suivi personnalisé malades jeunes et ses enjeux ;

Le rôle du bénévole et l'articulation de son action avec celle du psychologue ;

Les spécificités physiopathologiques et cliniques des pathologies neuro-évolutives affectant les personnes avant 65 ans :

- le diagnostic et ses difficultés ;
- les spécificités neuropsychologiques des maladies apparentées ;
- la vie professionnelle mise à mal ;
- l'onde de choc familiale ;
- la relation de couple re-questionnée ;
- le risque d'ébranlement narcissique et identitaire du sujet ;
- des professionnels désappointés.

Les mécanismes de l'approche systémique pour apporter une aide efficace à l'ensemble du groupe familial ;

Les aides sociales et financières avant 65 ans.

2 h en classe en distanciel

Des temps de partage et de réflexion axés sur les premières expériences d'accompagnement ;

La restitution des premières expériences de terrain ;

Les actions pouvant être proposées à la suite du suivi personnalisé pour la personne malade, son conjoint et pour les enfants ou adolescents.

Ateliers de mobilisation cognitive

2 jours

Objectifs

Mettre en place et mener en binôme un atelier de mobilisation cognitive en prenant en compte les enjeux de l'animation au regard du public accueilli ;

Maîtriser le déroulé des séances et les différents outils et supports utilisés ;

Se positionner en tant que psychologue ou bénévole à l'intérieur de la co-animation.

Programme de formation

Le préambule à l'approche cognitive ;

Les fonctions cognitives dans le vieillissement normal et pathologique :

- mémoire, attention, fonctions exécutives et vieillissement.

La mobilisation cognitive :

- intérêt et objectif de la mobilisation cognitive ;
- terminologie et précision diagnostique ;
- déroulement des séances.

Précision du rôle du bénévole et l'articulation avec le psychologue ;

Déroulement des séances et présentation des différentes méthodes possibles.

Sur demande : retour d'expérience possible

Retour d'expérience :

- restituer les premières expériences de terrain ;
- envisager les actions pouvant être proposées à la suite de l'atelier pour la personne malade, son conjoint et pour les enfants ou adolescents.

Session disponible uniquement en classe en distanciel 3 mois après la première session (5 participants minimum).

Paris

18 - 19 mai 2026

23 - 24 novembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Distanciel,
nous contacter

Prérequis :

Pour les bénévoles ayant suivi la formation initiale des bénévoles, obligatoire pour le démarrage d'une action

Public concerné :

Bénévole, psychologue et neuropsychologue qui vont s'engager dans cette action modélisée par France Alzheimer

Intervenant :

Psychologue





Formations aux **COMPÉTENCES ASSOCIATIVES**

Gouvernance associative et management des associations

2 jours

Paris

19 - 20 mars 2026
29 - 30 octobre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h
Distanciel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Être membre du bureau d'une association départementale

Public concerné :

Dirigeant bénévole participant à la gouvernance et amenés à encadrer un ou plusieurs salariés

Intervenant :

Consultant formateur de l'Adéma, Directeur délégué et Directrice des ressources humaines de l'Union

Objectifs

Mettre en place et/ou renforcer sa gouvernance pour faire face aux enjeux de l'association et de l'Union ;

Renforcer sa gouvernance avec de nouveaux administrateurs ;

Manager des salariés quand on est bénévole ;

Adapter son management à chaque situation.

Programme de formation

Gouvernance

Les définitions des modalités de gouvernance du secteur associatif :

- les statuts types de France Alzheimer et le lien avec l'Union ;
- le rôle et les responsabilités des administrateurs ;
- le recrutement, cooptation et formation des administrateurs ;
- les bonnes pratiques en matière de gouvernance

Les particularités du management dans le secteur associatif versus management en entreprise.

Management

Le rôle du manager et l'adaptation de son style de management :

- spécificités de la fonction de manager ;
- management individualisé pour s'adapter à chaque collaborateur ;
- entretien professionnel.

Management par la motivation :

- reconnaissance et valorisation de ses collaborateurs ;
- enjeux personnels et leviers de motivations ;
- les besoins ;
- consolidation de l'implication des collaborateurs ;
- prise de décision et communication efficace.

Recruter, former et fidéliser les bénévoles

2 jours

Objectifs

Définir et mettre en place une vraie démarche de recrutement ;

Mettre en place une organisation d'accompagnement et de dynamisation de l'équipe des bénévoles.

Programme de formation

Le bénévolat et le monde associatif d'aujourd'hui :

- évolution de la société ;
- différents profils de bénévoles et leurs motivations ;
- association et l'engagement bénévole.

La démarche de recrutement de nouveaux bénévoles :

- analyse du contexte : recueil et interrogations sur les attentes et besoins de l'association afin de cibler les « bonnes » personnes ;
- méthodologie, mobilisation des moyens humains et financiers adaptés, outils à utiliser ;
- traitement des candidatures, accueil des candidats ;
- différentes phases de l'entretien, ce qu'il faut faire, ne pas faire ;
- formalisation de l'engagement « bénévole ».

L'organisation et la préparation de l'arrivée du nouveau bénévole ;

L'anticipation et l'organisation de la formation des bénévoles ;

La fidélisation et la dynamisation des bénévoles dans le temps ;

Favoriser la collaboration entre bénévoles et salariés ;

L'anticipation de la fin du bénévolat.

Paris

28 - 29 mai 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole concerné par la relève ou le recrutement de nouveaux bénévoles dans le cadre de nouvelles actions

Intervenant :

Consultant formateur

Gestion comptable associative

1 jour

Classe en distanciel
14 et 15 sept. 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Distanciel : 9 h - 12 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Dirigeant bénévole (président, trésorier, membre du conseil d'administration) et bénévoles en charge de la comptabilité

Intervenant :

Équipe de la direction administrative et financière de l'Union

Objectifs

Appréhender les principes de la comptabilité ;

Maîtriser l'organisation administrative et comptable d'une association ;

Connaître la comptabilité de la paye ;

Appréhender les opérations bancaires et de caisse.

Programme de formation

Le contenu prévisionnel

Les principes de la comptabilité :

- comptes annuels : lecture des comptes, écritures comptables courantes d'une association ;
- combinaison des comptes ;
- comptabilité de la paye ;
- rapprochement bancaire et caisse.

Une gestion simple et sérieuse :

- montage et suivi des actions (dépenses, coûts, etc.) ;
- lecture d'un budget prévisionnel, un outil de visibilité : recettes et dépenses, produits et charges, etc.
- formalisme d'émission des reçus lors de dons.

L'organisation administrative et comptable de l'association :

- gestion des fonds dédiés et subventions d'investissements ;
- opérations de fin d'année ;
- procédures pour être en règle et pour sécuriser votre association, les pièges à éviter.

Le rapport du trésorier lors de l'assemblée générale.

Gestion du site web

1 jour

Objectifs

Administrer le site web départemental ;

Identifier et paramétrer les réseaux sociaux utiles au développement de son activité ;

Apprendre à animer efficacement ses différents outils web.

Programme de formation

Module 1 :

- présentation de l'infrastructure digitale France Alzheimer et de WordPress ;
- accès au back-office du site ;
- compréhension du tableau de bord (menu d'administration) ;
- modification des informations obligatoires sur le site ;
- gestion de sa page d'accueil ;
- modification et gestion d'une page et du menu de navigation ;
- ajout, modification et retrait une actualité ;
- gestion de l'agenda ;
- intégration du bouton de collecte et d'adhésion relié la page HelloAsso de son association.

Module 2 :

- poser des questions spécifiques sur des cas pratiques ;
- accéder aux tableaux de statistiques de son site ;
- comprendre et analyser des statistiques de son site.

Intervenant :

Membre de l'équipe de la Direction des organisations et des systèmes d'information

Paris et en distanciel

18 mars Paris
+ 29 avril 2026 en distanciel

13 octobre Paris
+ 17 novembre 2026 en distanciel

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel (module 1) :
9 h - 12 h et 14 h - 16 h
Distanciel (module 2) :
14 h - 16 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole en charge de l'animation du site web et des réseaux sociaux d'une association départementale

Gestion des réseaux sociaux

5 heures

Classe en distanciel

22 juin 2026 (3h)
& 17 sept. 2026 (2h)

16 nov. 2026 (3h)
& 14 déc. 2026 (2h)

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Distanciel (module 1) :
14 h - 17 h

Distanciel (module 2) :
14 h - 16 h

Prérequis :

Aucun, mais un intérêt pour les outils informatiques est néanmoins souhaité

Public concerné :

Bénévole en charge de l'animation des réseaux sociaux d'une association départementale

Module 1 :

- comprendre l'écosystème des réseaux sociaux France Alzheimer et leurs usages ;
- avantages des réseaux sociaux pour les associations ;
- créer, paramétrer et optimiser des comptes sur les principales plateformes (Facebook, Instagram, LinkedIn) ;
- connaître la charte graphique de FA ;
- ateliers pratiques sur les outils de création de contenu pour capter l'attention des communautés ;
- analyser les performances et ajuster la stratégie en fonction des résultats.

Module 2 :

- effectuer un partage d'expérience vis-à-vis de la stratégie mise en place ;
- poser des questions spécifiques sur des cas pratiques.

Intervenant :

Community manager de l'équipe de la Direction des organisations et des systèmes d'information

Identifier et fidéliser des partenaires financiers

1 jour

Objectifs

Connaître les règles juridiques et fiscales en fonction du type de partenariat (mécénat ou sponsoring) ;

Mettre en place un processus de financement privé ;

Construire une méthodologie pour fidéliser ses partenaires financiers.

Programme de formation

Le mécénat et le sponsoring :

- définitions des termes ;
- règles juridiques et fiscales.

Le mécénat :

- grandes tendances du mécénat en France ;
- différentes formes de mécénat.

Les motivations d'une entreprise partenaire ;

Comment définir sa stratégie (identité/besoin/offre) ?

Mise en place d'un plan d'action :

- approche, rendez-vous, accord, etc. ;
- réflexion sur les contreparties ;
- animation de la relation.

Focus : la recherche de partenaires et mécènes sur votre territoire.

Paris

19 novembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole des associations ayant une appétence pour les métiers de la communication et l'envie de développer un réseau de partenaires sur le plan local

Intervenant :

Responsable des partenariats de l'Union

Identifier et sensibiliser les décideurs : les bases d'une action de plaidoyer

1 jour

Paris

6 octobre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Bénévole chargé de mettre en œuvre les actions de plaidoyer dans les associations départementales, en priorité celles qui sont encore peu engagées auprès des élus et responsables locaux

Intervenant :

Directeur délégué et responsable politiques publiques de l'Union

Objectifs

Établir des relations avec les décideurs locaux ;

Mettre en place des démarches de sensibilisation auprès des pouvoirs publics ;

Mener un rendez-vous avec un élu local.

Programme de formation

Le plaidoyer et l'organisation des activités de France Alzheimer ;

La compréhension de son environnement et l'identification des décideurs :

- les détenteurs du pouvoir ;
- les décideurs et les processus décisionnels.

Les objectifs et méthodes du plaidoyer :

- les structures et les moyens qui exercent une influence : les différents espaces de participation à la vie publique ;
- les composantes majeures du plaidoyer ;
- le cycle du plaidoyer : les étapes d'une stratégie d'influence ;
- les outils existants : exercices pratiques et simulation d'entretien.

Fondamentaux des ressources humaines

2 jours

Objectifs

Maîtriser les modalités pratiques du recrutement du personnel ;

Maîtriser les modalités de gestion administrative du personnel (contrats, plan de formation, temps de travail, évaluation) ;

Programme de formation

Les documentations indispensables en ressources humaines ;

Les modalités pratiques du recrutement : documents à établir et rédaction du contrat de travail ;

La gestion administrative de la formation :

- modalités de choix de son OPCO ;
- élaboration du plan de formation.

La gestion du temps de travail :

- absences et maladies ;
- heures supplémentaires et complémentaires.

L'entretien d'évaluation et entretien professionnel ;

Les sanctions et les ruptures du contrat de travail :

- démission ;
- rupture conventionnelle ;
- licenciement ;
- solde de tout compte et documents obligatoires de fin de contrat ;
- portabilité de la mutuelle et prévoyance.

À noter

À noter : le programme pourra être complété/modifié en fonction de l'évolution de l'actualité sociale. Les participants se verront remettre un guide pratique sur les ressources humaines.

Paris

5 - 6 novembre 2026

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Dirigeant bénévole ayant la responsabilité de la gestion des ressources humaines de l'association

Intervenant :

Directrice des ressources humaines de l'Union

Prise de parole en public : exposer, argumenter et convaincre

2 jours

Mise en place
dès 5 participants

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Dirigeant bénévole devant prendre la parole en public (présentations, réunions, etc.) et ayant des messages forts à faire passer

Intervenant :

Consultant formateur à la prise de parole en public

Objectifs

Gagner en aisance à l'oral en identifiant ses points forts et en surmontant le stress lié à la prise de parole ;

Rendre ses prises de parole en public plus efficaces, percutantes et convaincantes ;

Bâtir une argumentation structurée et adaptée au temps imparti, au contexte et à la cible ;

Interagir avec l'auditoire et créer un climat de confiance.

Programme de formation

L'identification des points forts et points faibles ;

La gestion de ses émotions et de son stress :

- causes du stress et leurs identifications.

L'utilisation du langage non verbal :

- capter son auditoire et interagir avec son public ;
- travail sur l'état d'esprit et l'image que l'on renvoie aux autres : la théorie des rôles.

La préparation de sa prise de parole :

- hiérarchiser et construire son argumentation ;
- technique de la pyramide inversée.

L'identification de son public :

- adapter son discours à son auditoire ;
- techniques d'écoute et typologie de questions.

L'argumentation pour convaincre :

- donner de la force au message ;
- familles d'exemples concrets et convaincants.

La gestion d'un auditoire difficile :

- justification versus argumentation ;
- en cas de questions déstabilisantes ;
- sortir des situations de blocage.





Formation en
**DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL**

Apprendre à mieux se connaître pour améliorer ses compétences de bénévole

2 jours

Mise en place
dès 5 participants

En INTRA

Sur demande

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale des bénévoles

Public concerné :

Bénévole intervenant auprès des familles et/ou des personnes malades

Intervenant :

Psychopraticienne formatrice

Objectifs

Développer l'écoute de soi pour mieux écouter l'autre (sa famille, ses amis, les personnes accompagnées) ;

Développer une communication et un mode relationnel adaptés aux personnes malades et leurs proches ;

Valoriser ses compétences transversales : vie professionnelle/personnelle/bénévolat.

Identifier les signaux d'alerte et les indices d'insatisfaction liés à une situation personnelle ou bénévole ;

Trouver son équilibre entre sa vie personnelle et ses actions de bénévole.

Programme de formation

L'analyse des besoins humains fondamentaux :

- différents rythmes, leur importance et leurs effets sur la santé.

Les modalités de la communication verbale et non verbale :

- approche sensorielle dans la communication ;
- 3 niveaux de la dynamique relationnelle, la congruence.

Les effets des émotions sur l'organisme (hormones, cerveau, corps) ;

Les signaux d'alerte liés à une émotion donnée et son message, le développement de nouvelles ressources ;

La distinction vie privée et vie sociale : limite affective ;

La détermination du domaine de compétences privilégié : accompagnement des personnes malades, soutien aux familles, appui administratif ou actions d'animation ;

La réalisation de sa vocation de bénévole ;

La clarification de sa source de motivation.





Formations des
**SALARIÉS
DU RÉSEAU
FRANCE ALZHEIMER**

Formation des secrétaires administratives

4,5 jours

**1080 € net de taxe/
participant**

Paris et en distanciel
4 - 5 et 18 - 19 juin 2026
+ 9 septembre 2026 en
distanciel

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h
Distanciel : 10 h - 12 h

Prérequis :

Aucun

Public concerné :

Secrétaire administra-
tive d'une association
départementale

Intervenant :

Salariés de l'Union et
psychologue

Objectifs

Distinguer le rôle et les actions de l'Union France Alzheimer ;

Gérer les demandes d'aides et utiliser les outils de gestion de l'association ;

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives ;

Repérer ce que vit la personne malade pour ajuster son approche ;

Développer ses capacités d'écoute, et distinguer les outils de l'accueil et de l'écoute, ses enjeux et ses limites.

Programme de formation

1^{er} jour : comprendre le fonctionnement de l'Union ;

2^e jour : comprendre sa fonction et son rôle au sein de France Alzheimer ;

Intersession

3^e jour : comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées (caractéristiques, répercussions sur la vie quotidienne et l'entourage) ;

4^e jour : approfondir l'accueil et l'écoute des familles, accompagner et développer ses capacités d'écoute ;

Intersession

5^e jour : 2h de retour d'expériences et bonnes pratiques (facteurs de réussite, difficultés rencontrées).

Maîtriser les compétences clés pour les coordinateurs réseaux

Objectifs

Identifier les responsabilités et missions de l'Union France Alzheimer ;

Développer une expertise en gestion administrative et suivi financier au sein de l'association ;

Acquérir une compréhension et utilisation pratique des outils digitaux déployés par l'Union ;

Utiliser des connaissances fondamentales et pratiques sur les maladies neurocognitives.

Programme de formation

Comprendre le fonctionnement et les actions des différents services au sein de l'Union France Alzheimer ;

Maîtriser les missions et les responsabilités du coordinateur/trice exerçant au sein d'une association départementale ;

Développer une expertise en gestion administrative et suivi financier au sein de l'association ;

S'approprier les outils disponibles au sein de l'Union France Alzheimer pour optimiser la mise en œuvre des actions ;

Acquérir des notions de bases sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;

Aborder le vécu de la personne malade et l'impact de la maladie sur la sphère familiale ;

Comment penser l'accompagnement.

4,25 jours

1020 € net de taxe/ participant

Paris et en distanciel
5 - 6 fév. et 16 - 17 mars
2026 + 2 avril 2026 en distanciel

Horaires :

Présentiel : 9 h - 17 h
Distanciel : 10 h - 12 h

Prérequis :

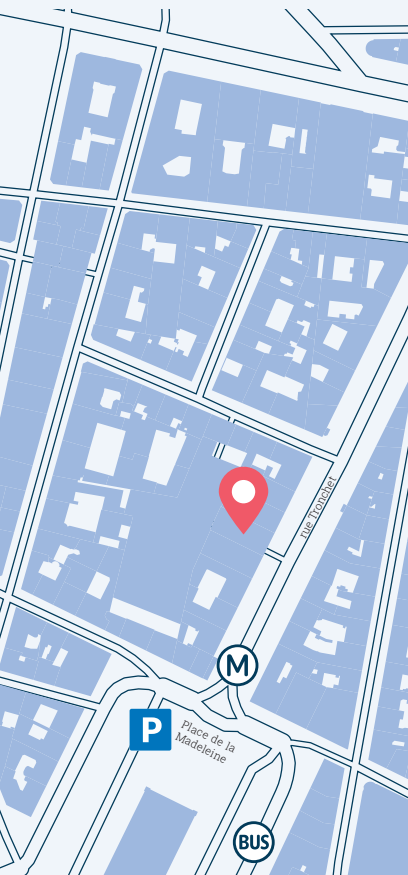
Disposer en formation d'un PC portable.

Public concerné :

Coordinateurs/trices exerçant au sein d'une association départementale

Intervenant :

Salariés de l'Union



Adresse

11 rue Tronchet, 75008 Paris

Transports

45 **52** Stations Madeleine et Vignon

8 **12** **14** Station Madeleine

Parking

Parking Indigo Madeleine Tronchet

31 place de la Madeleine 75008 Paris

Entrez dans le hall au fond de la galerie, L'Institut France Alzheimer se trouve au 2^e étage, couloir de droite.

Bulletin d'inscription INTER formations bénévoles

À retourner à L'Institut

- Soit par courrier à France Alzheimer & maladies apparentées, 11 rue Tronchet - 75008 Paris.

- Soit par mail à : formation@francealzheimer.org

Participant

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. bureau : Tél. port. :

E-mail :@.....

Fonction dans l'association :

Identité de l'association

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. bureau : Tél. port. :

E-mail :@.....

Nom et prénom du (ou de la) président(e) :

La formation

Intitulé de la formation :

Session du :/...../..... au :/...../.....

Lieu de formation :

Le participant a-t-il les prérequis ? (cf. fiche programme) Oui ☐ Non ☐

Quels sont vos besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap ?

.....

Fait à : Date :/...../.....

Signature du (ou de la) président(e) obligatoire :

Chaque stagiaire organise son déplacement et son hébergement. Nous vous recommandons fortement de réserver votre trajet ainsi que votre hébergement avec l'option « échangeable et remboursable »

Conformément à la loi du 06/01/1978, les informations peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès et de rectification auprès de notre service Formation.





Bulletin d'inscription INTER formations des salariés du réseau

À retourner à L'Institut

- Soit par courrier à France Alzheimer & maladies apparentées, 11, rue Tronchet - 75008 Paris.

- Soit par mail à : formation@francealzheimer.org

Ce document a vocation à analyser votre besoin de formation. Un test de positionnement sera envoyé si cela est nécessaire.

Besoin du participant

Avez-vous déjà suivi des formations sur le sujet ? Si oui lesquelles ?*

Quelle est votre expérience professionnelle dans ce domaine ? Quelles sont vos attentes ?*

Quels sont vos besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap ?

À quel moment (ex : tous les mardis en fin de matinée) souhaitez-vous être rappelé par un(e) chargé(e) de formation pour préciser le besoin du participant (ou votre besoin si vous êtes le futur stagiaire) ?

Formation demandée

Intitulé de la formation* :

Session du* : __ / __ / ____ au* : __ / __ / ____ Lieu de la formation* :

Prix net de taxe* :

Le stagiaire

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél. bureau :

Email* :

Fonction / Profession* :

L'association

Nom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

N° Siret* :

Nom et prénom du référent du dossier* :

Tél. bureau :

Email* :

Nom et qualité du signataire de la convention* :

.../...



Financement

Association ☐

Adresse de facturation de l'association* :

Code postal* : Ville* :

OPCO ☐

Adresse de l'OPCO* :

Code postal* : Ville* :

Règlement

Vous pouvez payer :

- Par chèque à l'ordre de France Alzheimer

- Par virement bancaire - Crédit Mutuel – Agence Paris 18 rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

IBAN : FR 76 1027 8005 9800 0200 3214 240

BIC : CMCIFR2A

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation du programme, des conditions générales de vente (page 73 de ce catalogue ou disponible sur notre site internet) et du règlement intérieur (disponible sur notre site internet). Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données et sont celles strictement nécessaires à une mise en relation. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer vos informations personnelles, réaliser de la prospection commerciale, assurer l'exécution de nos prestations.

Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant à l'adresse suivante : rgpd@francealzheimer.org

Date* : __ / __ / ____

Signature du président et cachet de l'association* :

* Champs obligatoires

Conditions générales de vente des formations à destination des salariés du réseau

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le client auprès de France Alzheimer et maladies apparentées. Le fait de passer commande vaut acceptation sans réserve par le client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

Article 2 - Nature et caractéristiques des actions de formation

Les actions de formation dispensées par France Alzheimer et maladies apparentées entrent dans le champ d'application de la formation professionnelle continue au sens des articles L. 6313 et suivants du code du travail. Le numéro de déclaration d'activité est le 11.75.18571.75.

Article 3 - Conditions d'accès à la formation

Le stagiaire devra valider les prérequis demandés pour participer à la formation. Un test de positionnement pourra être envoyé si nécessaire, à la suite de l'analyse du besoin réalisée par un professionnel de France Alzheimer et maladies apparentées.

Article 4 - Organisation de la formation

Une convention de formation professionnelle continue est envoyée en double exemplaire au client dès acceptation des conditions précisées dans le devis ou la proposition commerciale émise par France Alzheimer et maladies apparentées. Le client dispose de 14 jours ouvrés pour retourner la convention signée et cachetée.

Sans retour dans ce délai, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de ne pas inscrire le stagiaire à la formation. Après chaque formation, un certificat

de réalisation est adressé au client.

Tous les frais hors coût de la formation (voyage, hébergement, restauration, etc.) restent à la charge du stagiaire.

Article 5 - Modalités de facturation et de règlement

L'inscription est conditionnée au règlement préalable intégral de la formation. En l'absence de règlement, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de réattribuer la place.

Article 6 - Règlement par un OPCO

Si le client souhaite un règlement via son OPCO, il doit :

- Déposer une demande de prise en charge auprès de son OPCO avant le début de la formation,
- L'indiquer sur le bon de commande ou bulletin d'inscription,
- S'assurer du paiement effectif par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de prise en charge partielle, le solde est à la charge du client. Sans confirmation de l'OPCO au premier jour de formation, le client sera facturé du montant total. En cas de non-paiement par l'OPCO, le client reste redevable du montant dû.

Article 7 - Refus de commande

France Alzheimer et maladies apparentées pourra refuser toute nouvelle commande de formation d'un client n'ayant pas réglé une commande précédente, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

Article 8 - Modalité d'annulation et de report

Toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage entraîne

la facturation intégrale.

Article 9 - Pénalités de retard

Tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités équivalentes au taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de l'échéance figurant sur la facture. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit

Article 10 - Droits d'auteur

Tous les documents remis lors des formations sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans autorisation écrite de France Alzheimer et maladies apparentées est interdite.

Article 11 - Responsabilité de France Alzheimer et maladies apparentées

Les stagiaires reçoivent une attestation individuelle de participation à la formation. Celle-ci ne constitue ni une reconnaissance, un label ou un agrément par France Alzheimer et maladies apparentées de l'établissement employeur des stagiaires. France Alzheimer et maladies apparentées est tenue à une obligation de moyens et ne peut donc en aucun cas être tenu pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement de prestations.

Elle décline toute responsabilité en cas de dommages ou perte d'effets personnels survenant pendant les formations.

Article 12 - Force majeure

France Alzheimer et maladies apparentées ne pourra être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations en cas de survenance d'un

événement de force majeure (grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc.).

Article 13 - Données personnelles (RGPD)

France Alzheimer et maladies apparentées traite les données à caractère personnel dans le cadre de ses activités de formation, conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Les données collectées sont nécessaires à la gestion administrative et pédagogique des formations. Elles ne sont ni cédées ni utilisées à des fins commerciales.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque personne dispose de droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression de ses données, à exercer par mail à rgpd@francealzheimer.org.

Article 14 - Accessibilité

France Alzheimer et maladies apparentées s'engage à étudier toute demande d'adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap. Le client est invité à signaler toute situation particulière avant l'inscription.

Article 15 - Durée

La convention prend effet à validation de l'inscription par France Alzheimer et maladies apparentées et prend fin à l'issue de la formation. Toute modification fera l'objet d'un avenant.

Article 16 - Litiges et loi applicable

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris, même en cas de pluralité de défendeurs. La loi française s'applique exclusivement



Catalogue édité par : France Alzheimer et maladies apparentées pour L'Institut France Alzheimer, 11 rue Tronchet, 75008 Paris www.francealzheimer.org

N° d'organisme de formation : 11751857175. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Siret : 337 969 646 00039

Crédits photos : iStock (couverture, p. 8, 11, 20, 24, 34, 48, 59, 60, 63, 64, 70), Leandro Neto (p.3), Pexels (p. 10, 33)

Conception graphique : Service communication de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées
Octobre 2025



Contact

formation@francealzheimer.org

01 42 97 99 80

L'Institut France Alzheimer

11 rue Tronchet 75008 Paris

www.francealzheimer.org

